

CONDITIONS DE PARTICIPATION DE WBDM
STAND COLLECTIF EN UNION EUROPEENNE

-
ANNEXE 1 :

Procédure et modalités de candidature

Biennale Révélations 2027 – 19-23/05/2027 - PARIS

1. Contexte

Révélations, la biennale internationale des métiers d'art et création, rassemble les professionnels du marché de la création et les amateurs d'artisanat d'art autour d'œuvres inédites et de savoir-faire exceptionnels. Elle se tiendra du 19 au 23 mai 2027 au Grand Palais de Paris.

Le stand collectif présentera, dans le cadre du projet [Belgium is Design](#), une sélection de designers et artisans belges actifs dans les secteurs de l'aménagement d'intérieur (mobilier, textile, arts de la table, décoration, etc.).

Belgium is Design est un projet conjoint de Wallonie-Bruxelles Design Mode, Flanders District of Ceativity et MAD Brussels pour promouvoir le design belge sur la scène internationale. Toutefois, la présence sur le salon Révélations en 2027 est organisée par WBDM seule.

Pour plus d'informations sur Belgium is Design : www.belgiumisdesign.be, [@belgiumisdesign](#), LinkedIn : [Belgium is Design](#).

2. Événement

REVELATIONS

Grand Palais

Paris, du 19 au 23 mai 2027

www.revelations-grandpalais.com

3. Éligibilité

Voir l'article 2 des [Conditions générales de participation de WBDM](#).

4. Critères de sélection

La sélection vise des projets qui correspondent au positionnement de Révélations qui s'adresse avant tout à des designers et artisans d'art d'excellence, dont le travail met en valeur la **création contemporaine par la matière, le geste et l'innovation**, dans un esprit proche des arts décoratifs et du *collectible design*, c-à-d des designers, créateurs ou artisans d'art:

- actifs dans les **métiers d'art** contemporains ;
- produisant des **pièces uniques ou en séries très limitées** ;
- mettant en avant un **savoir-faire technique** (manuel, artisanal ou hybride) ;
- travaillant la **matière** de manière expérimentale ou innovante ;
- dont la démarche peut combiner **héritage, artisanat et recherche contemporaine**.

Les critères suivants seront pris en compte:

1. positionnement correspondant au [segment visé par le salon](#) ;
2. des créations conçues pour le secteur de l'aménagement intérieur, (mobilier, textile, ...), arts de la table et la décoration ;
3. avoir un projet de développement à l'international cohérent avec la candidature ;
4. proposer des créations abouties et de qualité inscrites dans une perspective de mise en marché ;
5. avoir une image de marque de qualité.

A titre subsidiaire, une démarche durable constitue un atout.

Lors de la sélection des dossiers, il sera également tenu compte d'éléments tenant à la **cohérence globale du stand collectif** (complémentarité des techniques et savoir-faire présentés, etc.).

La sélection de projets choisis pour le stand Belgium is Design sera également soumise à [l'approbation du Comité d'Orientation Artistique de Révélations](#).

Au terme de la procédure de sélection, les entreprises et designers ayant déposé un dossier de candidature seront informés de leur (non-)sélection. Les entreprises et designers dont le dossier n'aura pas été sélectionné seront en outre informé-e-s des motifs de cette décision.

5. Délais et modalités d'envoi de la candidature

La sélection opérée par WBDM pour le stand collectif Belgium is Design sera soumise à l'approbation [du Comité d'Orientation Artistique](#) de la biennale. Elle sera donc opérée **en 2 étapes**.

ETAPE 1 : dépôt d'un dossier de candidature auprès de WBDM.

La date limite pour l'envoi des dossiers de candidature est le **Dimanche 10 mai 2026 à 23h59**.

Le dossier sera composé de :

- Un [formulaire de candidature en ligne](#) ;
- Des éventuelles pièces jointes (photos, portfolio, liste de prix, etc.) à transmettre via [SwissTransfer](#).

WBDM réunit ensuite un comité composé de différents professionnels du secteur qui analyseront les dossiers de candidatures afin de dégager une pré-sélection. Cette pré-sélection sera soumise au Comité d'Orientation Artistique de la biennale qui statuera.

WBDM notifiera ensuite aux candidats les résultats de cette sélection au plus tard le 30 juin 2026.

ETAPE 2 : enregistrement de la participation auprès de Révélation.

Les candidats sélectionnés devront ensuite enregistrer leur dossier sur l'espace « exposants » en ligne du salon [Révélation](#) avant mi-septembre 2026.

Ce dossier inclut, entre autres, les éléments suivants :

- Présentation du projet (textes en français et anglais)
- Visuels de projets proposées (incluant légendes techniques + copyright)
- Visuels de l'atelier + photos de geste/façonnage

NB : Les projets qui ne sont pas sélectionnés par WBDM peuvent également candidater auprès du salon avant le 27 septembre 2026. En cas de sélection par le Comité d'Orientation Artistique de Révélation, ils ne bénéficieront pas du soutien financier de WBDM. Toutefois, des aides individuelles peuvent être sollicitées auprès de [l'AWEX](#) ou de [hub.brussels](#) selon les conditions de chaque institution.

6. Informations et contacts

Pour toute question, veuillez prendre contact avec WBDM :

Aline Lermusieaux, aline.lermusieaux@wbdm.be, T +32 2 421 82 09.